DÉPARTEMENT DU MORBIHAN VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le 12 octobre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël. DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Franck DUVAL, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Mégane PROUTEAU, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, Mme Laure DETREZ, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Mme Gwendoline PICHARD à M. Joël DANIEL M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES M. Gwenaël COURTET à Mme Françoise BALLESTER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation 6 octobre 2020
Date de l'affichage 6 octobre 2020
Nambre de conscillare en consci

Nombre de conseillers en exercice 33 Nombre de présents 30 Nombre de votants 33

2020 78 Tarifs Mercredis découverte 2020/2021

Rapporteur: F. Ballester

Par délibération en date du 3 juillet 2018, le conseil municipal a validé la mise en place du service Mercredis « Découverte » à compter de la rentrée scolaire 2018. Ce service consiste dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT) de la ville, à proposer aux enfants de 5 à 11 ans, des activités sportives, culturelles et artistiques tous les mercredis matins, en collaboration avec certaines associations guidéloises.

Le service fait l'objet d'un dédommagement pour les associations par mercredi et est facturé aux familles.

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants par cycle à compter de la rentrée 2020 identiques aux tarifs 2019/2020 :

Envoyé en préfecture le 15/10/2020 Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le 16 Octobre 2020

ID: 056-215600784-20201012-DEL_2020_78-DE

	2018/2019	2019/2020
Tranche n°1	22,00€	22,00€
Tranche n°2	24,00 €	24,00 €
Tranche n°3	26,00€	26,00€
Tranche n°4	28,00€	28,00€
Tranche n°5	30,00€	30,00 €
Tranche n°6	32,00€	32,00€

(*) Le tarif « enfants commune » est également appliqué aux parents travaillants sur Guidel et aux habitants de Gestel.

Il est proposé pour 2020 de porter le dédommagement aux associations participantes à 38,00 € par mercredi.

Par ailleurs, les absences en cours de cycle ne seront pas déduites du forfait sauf cas de force majeure avec certificat médical à l'appui.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Education, Jeunesse et Sports en date du 9 Septembre 2020,

FIXE les tarifs Mercredi Découverte ci-dessus pour l'année scolaire 2020/2021.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme, Guidel, le 13 octobre 2020 Le Maire, Joël DANIEL

